Narbonne et son territoire – quel(s) territoire(s) ?

Etat des lieux et questionnements proposés par Ecolocal, avec la participation d'ECCLA

La commune de Narbonne

La commune de Narbonne et la Ville de Narbonne sont deux notions différentes : en effet, la commune est très grande la 10ème de France et la 1ère du département, en terme de surface foncière, avec 173 km², et près de 30 km entre Narbonne Plage et l'Abbaye de Fontfroide.

Sa population est de 52 000 habitants.

Elle n'est occupée que sur une partie par des zones urbaines. Elle compte aussi des zones littorales, avec un urbanisme de tourisme, des zones humides, des étangs, et des reliefs, dont l'esentiel sont espaces naturels protégés, et aussi des terres agricoles. Par contre, la ville, enserrée dans les logiques de protections de site et de zones agricoles a tendance à s'étendre sur les communes voisines, en particulier Montredon. La carte ci-dessous est extraite de géoportail.



Le caractère fondateur de la ville de Narbonne est lié à sa situation géographique qui en fait une ville carrefour, proche du littoral méditerranéen : c'est un lien unique et incontournable entre la Méditerranée et l'Atlantique, le nord et le Sud de l'Europe, passage obligé de l'Italie et de l'Est européen vers l'Espagne.

Les carrefours routier, autoroutier et ferroviaire se trouvent sur le territoire de la commune, traversée également par le canal navigable de la Robine. Le port maritime, Port la Nouvelle est extérieur à la commune, ainsi que le canal du Midi, qui traverse la partie Nord de la communauté d'agglomération.

Quel(s) territoire(s) ?

Les cartes ci-dessous montrent :
à gauche, le Parc Naturel Régional de la Narbonnaise, tramé en bleu et cerné de vert, et la communauté d'agglomération du Grand Narbonne, en tireté bleu. (carte PNR)
à droite, le périmètre du SCOT : c'est-à-dire quasiment le Grand Narbonne, exception faite de Mailhac au Nord-Ouest et de Fitou au Sud. (extrait de géoportail)





Si l'on considère par ailleurs que les communes de l'intérieur des terres, essentiellement agricoles partagent plus de problématiques avec les communes situées à l'Ouest, que la qualité des eaux est liée à l'ensemble des bassins versants de l'Aude, gérés par un seul organisme, le SMMAR, que le centre hospitalier projeté à l'Ouest de Narbonne concernera également les populations de la communauté d'agglomération de Lézignan, il est clair que selon l'approche du territoire et le questionnement que l'on développe, on pourra opter pour une définition et une emprise différentes, sans compter les approches culturelles, mémorielles, émotionnelles…

Il n'est donc pas question pour le moment, pour nous, équipe de Ecolocal, au moment de lancer le concours de définir à priori les options que prendront les équipes investies dans une recherche.

Par contre, il est indispensable, pour fournir un premier aperçu des enjeux essentiels que nous percevons, de les situer sur un espace territorial défini à titre d'hypothèse de travail : d'une manière large, nous engloberons les communes appartenant au Grand Narbonne et/ou au Parc Naturel Régional de la Narbonnaise.

Nous évoquerons les éléments suivants, qui sont loin d'être exhaustifs, juste une fenêtre sur ce qui pourra être approfondi au long de ce concours.

Les vulnérabilités :

Les problématiques

Le potentiel

Pour l'ensemble des points mentionnés ci-après, une première approche peut utiliser la documentation complémentaire accessible sur le site futur narbona.org, qui renvoie également sur celui de la Commune, du Grand Narbonne, du PNR, de l'association ECCLA, etc...

Les Vulnérabilités

Les zones sensibles et protégées, naturelles et patrimoniales :

Les espaces naturels sont une donnée importante et leur préservation doit être prise en compte :

4 Natura 2000, comprenant des ZNIEFF et des ZICO, un contrat d'étang, un SAGE, un contrat de canal…, y compris au contact des zones urbanisées : le Quatourze est un site préservé soumis à la Loi Littoral. Le massif de la Clape est un site inscrit.

Le centre ville de Narbonne est classé en ZPPAU, le canal du Midi est « Patrimoine de l'Humanité »… le site du PNR recense toutes ces informations, mais pas pour les communes Nord du territoire.

Les risques divers liés aux activités

deux activités retiennent particulièrement l'attention :

- le tourisme : Narbonne-Plage, par exemple, voit sa population augmenter de 5000 à 50000 hab durant l'été. La gestion des déchets est délicate, plus encore celle des stations d'épuration ainsi que le respect des espaces naturels et des lois environnementales les concernant : gestion de la fréquentation, préservation de la biodiversité.

A cela, il faut ajouter les surfaces commerciales qui s'étalent principalement au Sud et à l'Est de la ville, afin, en partie, de satisfaire la demande touristique - de touristes qui ne fréquent pas forcément la ville

- Un risque industriel beaucoup plus important est présenté par l'usine de Malvési : située de 6 à 7m d'altitude, et à 2,4 km de Saint-Salvayre, quartier Nord-Est de Narbonne, c'est une usine de conversion de l'uranium (une des 5 fonctionnant dans le Monde). Elle accueille et traite le quart de l'uranium mondial qu'elle purifie et transforme en tétra-fluorure d'uranium avant de l'envoyer vers l'usine d'enrichissement ; les déchets de traitement sont envoyés dans des bassins. La digue de retenue d'un des bassins a lâché en 2004, envoyant les déchets dans la plaine. Depuis ce stockage de déchets est devenu une installation nucléaire de base. L'usine est par ailleurs classée SEVESO seuil haut pour laquelle il existe un risque de nuage toxique et la nécessité pour les gens proches d'avoir une pièce étanche.. Cette zone concerne un quartier du Nord de Narbonne. Les trains transportant les déchets transitent par la gare de Narbonne, située en centre ville.

- 4 sites classés SEVESO seuil haut à Port la Nouvelle

Les risques liés au changement climatique

Toutes le vulnérabilités évoquées ci-dessus sont très nettement aggravées par les risques d'inondation liés au changement climatique, en raison :

- de l'élévation du niveau marin, dont les prédictions sont plus ou moins aléatoires, comme toutes prévisions. Elles sont régulièrement réévaluées à la hausse par le GIEC, et doivent être interprétées localement en fonction des facteurs liés à l'activité humaine, et à d'autres phénomènes, Elles sont formalisées, selon les perspectives connues actuellement par la DDTM, dans les Plans de Prévention des risques (voir doc TRI sur le site).

- en particulier, comme l'érosion qui attaque le littoral, mais aussi qui accumule des sédiments venus des hauteurs lors de crues torrentielles. Toutes les communes du littoral sont concernées par les risques liés à l'érosion.

Au printemps et à l'automne, le phénomène cévennol donne de fortes pluies, et si les vents marins sont contraires à l'écoulement des eaux, une submersion marine est possible. D'autant plus que lors de fortes pluies, en basses pressions, la mer monte, empêchant l'évacuation de l'eau, indépendamment du vent.

Par contre, l'été, avec l'augmentation des canicules, le vent et la sécheresse, le niveau des étangs diminue, aggravant la situation des lagunes, et favorisant la prolifération des moustiques qui nécessite l'emploi d'insecticides.

A noter que l'altitude de la partie basse urbanisée de la commune de Narbonne varie de 0 (Narbonne-Plage) à 6m (quartier La Mayole et Horte Neuve : au moins 500 foyers), et que la zone d'activité commerciale du Quartier Bonne Source fait partie du programme PRECIEU (adaptation des zones inondables) que Eric Daniel Lacombe et Sylvain Rode étudient. Les Hauts de Narbonne

sont à 60m.

L'habitat, au cours des siècles et millénaires passés a déjà dû s'adapter, les fouilles récentes le montrent.

Les infrastructures de transport sont également concernées : un tronçon d'autoroute longeant Narbonne par l'Est, d'une longueur de 2km semble être à 4 – 6m d'altitude, et la ligne ferroviaire vers l'Espagne, composée de 2 lignes, est quasi à fleur d'eau sur près de 10 km entre les étangs de Bages-Sigean et l'Ayrolle. Ces étangs ont enflé de près de 1,5m par apport au niveau de la mer, lors des évènements météorologique de novembre 2014. Les dégâts ont été très importants, et la route de Gruissan avait été coupée.

Le centre hospitalier de Port la Nouvelle se trouve en zone humide.

les fragilités sociales, pauvreté et inégalités

Comme de nombreuses villes du Sud de la France, la ville est habitée par un nombre important de foyers au seuil de pauvreté, soit 22,8 % selon les chiffres de l'INSEE 2012, qui semblent plus particulièrement concentrés en centre ville, alors que les lotissements récents, résidentiels et périphériques sont moins touchés. La pauvreté en milieu rural va en s'accuentant également.

A signaler le cas de Port la Nouvelle, où le pourcentage passe à 40 %

Les problématiques spécifiques liées aux questions de :

transition énergétique (voire autonomie)

Le Plan Climat Energie du Territoire est géré par le Parc naturel Régional de la Narbonnaise, il sera présenté lors de l'atelier du 16 octobre. De plus, à noter un TEPOS à l'échelle du grand Narbonne.

L'énergie éolienne présente une particularité importante : le mode de tarification de rachat de l'énergie a favorisé les installations à forts rendements, et provoqué une forte densification sur le territoire audois, et en particulier sur la zone de Narbonne, bien desservie par le vent, en fonction de la rentabilité pour les investisseurs, et rarement en concertation avec la population (en particulier au début des années 2000). Le résultat aujourd'hui est visible au niveau du département de l'Aude : 40% de la consommation électrique est assurée par l'éolien (et probablement un peu plus au niveau du territoire). C'est donc une avancée des énergies renouvelables, contrebalancée par un rejet d'une partie de la population, en particulier y compris dans les rangs d'écologistes convaincus (par exemple la LPO qui défend en priorité les oiseaux).

Par contre, le solaire thermique est peu développé, alors que le soleil est également bien présent.

Qualité de l'habitat

Nous n'avons pas une bonne connaissance de l'état des logements. A noter que la rénovation thermique n'est pas très développée car le temps de retour sur investissement est trop long (saison froide trop courte!)

Des dispositions prennent en compte les risques d'inondation : surélever d'un étage, prévoir une sortie sur le toit pour rendre possible les héli-treuillages.

équilibre économique : activités / type de population

outre le domaine agricole, les principales activités économiques sont

- le tertiaire et les artisans

- quelques projets comme une entreprise de « nettoyage et remise en état » des wagons, Ateliers d'occitanie

- la Comurhex (Malvési) sur le déclin

- L'INRA développe une recherche sur la gestion et la dépollution des effluents.

- le vieillissement de la population, sur place et avec une arrivée de populations de retraités, attirés par des prix moindres qu'en très grandes villes, et par le climat, entraîne le développement d'un secteur d'activité adapté : maisons de retraite, hopitaux, services…

- l'augmentation de la population concerne aussi des famille jeunes avec enfants, mais il semble qu'elles ne restent que si elles ont un emploi avant d'arriver.

- le secteur du tourisme profite de la présence du vent toute l'année (spot de glisse)

mutations agricoles

l'image agricole du territoire s'identifie à la vigne et à l'olivier. Les arrachages de vignes ont été nombreux ces dernières années.

Le changement climatique, les fortes sécheresses et les phénomènes violents, combinés à un besoin de cultures vivrières, nécessitent une réorientation. Les actions d'irrigation rencontrent deux problèmes : la vétusté des canaux, d'où la perte d'eau, et la pollution des eaux. De grands travaux sont envisagés, mais il existe aussi une agriculture biologique moins gourmande en eau qui se développe.

Le secteur de la pêche est très touché, sur les étangs en particulier, où la fermeture progressive des graus portes naturelles sur la mer, entraîne une sédimentation plus importante et un envasement plus rapide, en même temps qu'une concentration des pollutions qui étaient déjà jadis importantes (cadmium). Actuellement peu de pêcheurs perdurent (une soixantaine de familles). Bien que la pêche pèse peu dans l'économie, elle reste emblématique de l'identité du territoire.

Les salins ont été abandonnés, à noter cependant, une initiative du PNR pour encourager une production de fleur de sel.

équilibre du territoire en terme d'équité sociale pour l'accès aux services fondamentaux : santé, éducation, culture, justice, transports, administration…

à travers les paragraphes précédents, il apparaît que toute la population n'est pas soumise de façon également répartie, aux vulnérabilités. Le travail d'analyse sera intéressant. Comment seront vécus les accès aux infrastructures en projet : Centre Hospitalier sur Montredon (Ouest de Narbonne), gare TGV à l'extérieur de l'agglomération.

gestion du foncier, démographie, répartition spatiale des activités et changement climatique

La démographie augmente régulièrement depuis 10 ans, comme dans toutes les communes de Languedoc Roussillon. La question de l'accueil de nouvelles populations doit aussi intégrer celle des réfugiés, climatiques ou autres.

On construit encore des lotissements dans le Sud de la commune de Narbonne, mais, dans l'ensemble, avec la loi Alur qui favorise la densification, la politique de « la dent creuse » gagne du terrain.

Question de la surdensité des surfaces commerciales.

La question de l'érosion du littoral pose le problème de la relocalisation des activités, voire des habitats, et donc du foncier, à la fois sur la zone abandonnée et sur la zone de repli.

Le potentiel

La situation

La situation de carrefour est renforcée par celle de nœud stratégique au sein de la nouvelle grande région qui regroupe Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées. Il y a un enjeu de contrepoids aux métropoles à prendre en compte entre Carcassonne, Narbonne et Béziers

Les éléments naturels terre, eau, vent et soleil

Ils demandent une conscience collective de l'atout considérable qu'ils représentent, et en conséquence une gestion directement centrée sur les besoins des habitants, et assumée par ces habitants.

le milieu associatif déjà engagé

Des associations environnementales et sociales existent et travaillent depuis de nombreuses années, et sont la marque forte de l'émergence de nouvelles approches du « pouvoir d'agir ».

le ferment de l'habiter et construire autrement

Le territoire Narbonnais s'inscrit dans un arc comprenant l'Aude, l'Ariège, la haute-Garonne où les

regroupements d'éco-constructeurs, d'auto-constructeurs, les mouvements d'habitats participatifs jouent un rôle moteur et souvent pionnier..

L'accueil du concours par les institutions actives sur le territoire

Elus et responsables d'institutions ont globalement une attitude constructive par rapport au projet et ouverte sur de nouvelles perspectives. Ils apportent leur contribution de façon active : participation aux ateliers, conférences…, en reliant la démarche aux aux différents plans et programmes déjà en action sur le territoire.